

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 9-10

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Station de recherches forestières, ainsi qu'à MM. les officiers forestiers qui nous ont conduits dans toutes nos tournées en forêt. Nous nous faisons un plaisir enfin de remercier très sincèrement l'Inspection fédérale des forêts toute entière pour l'organisation parfaite de ce voyage d'études, M. l'inspecteur *Schlatter*, en particulier, et le caissier du voyage M. *Leibundgut*, assistant à l'Ecole forestière de Zurich, qui, avec précision et tact, nous a débarrassés de tous soucis pécuniers.

Vallorbe, juillet 1937.

J. L. By.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Réunion annuelle de la Société forestière suisse dans le canton de Nidwald, en septembre 1937.

Il y a 37 ans que les forestiers suisses n'avaient plus eu le plaisir de se rencontrer dans le pays si accueillant de Nidwald. En effet, la dernière réunion y eut lieu en août 1900. Ceux qui eurent la chance d'en être reliront volontiers la relation publiée dans le *Journal forestier* — qui en était à la première année de son existence — par M. M. Moreillon, empêché cette fois par la maladie. Alors déjà, cette région si attrayante n'avait pas manqué d'exercer son effet attirant, puisque pas moins de 165 sylviculteurs s'y étaient rencontrés, dont six venus d'Allemagne, de France et de Hongrie.

Cette fois, l'affluence fut un peu moins forte : la liste des participants en indique 133, dont aucun étranger.

Avant de relater les péripéties de cette réunion, favorisée par un temps magnifique, et qui réussit au delà de toute attente, il convient de noter que l'étendue boisée totale de Nidwald est de 6983 ha (Etat 118; communes et corporations 5365, particuliers 1500 ha), ce qui équivaut à un taux de boisement de 25,4%, exprimé par rapport à la superficie totale. 95,7% des boisés sont classés comme forêts protectrices. — L'administration forestière supérieure est assumée par un seul. C'est aujourd'hui M. *Max Kaiser*, inspecteur forestier cantonal, en fonction depuis 1927. C'est à lui qu'incombe la lourde charge de la préparation et de l'organisation de cette assemblée annuelle. Citons, parmi ces travaux, l'article qu'il a publié au cahier 7/8 de la « *Zeitschrift* » : *Quelques données historiques sur la sylviculture dans le canton de Nidwald*, orientation très documentée, à laquelle nous renvoyons ceux que cela intéresse. Nous n'en retiendrons qu'une seule indication. En 1900, lors de la précédente réunion, il n'existant, pour l'ensemble des forêts publiques (Etat et 16 corporations), que trois plans d'aménagement provisoires. Aujourd'hui, à l'exception de 430 ha, appartenant à trois corporations, toutes ces forêts publiques sont pourvues d'un plan d'aménagement définitif, prévoyant le contrôle sur

pied des exploitations. C'est dire qu'en matière d'aménagement, un beau progrès a été réalisé.

* * *

La réunion a débuté, le dimanche 5 septembre, à 16,45 heures, par une séance administrative dans la salle, aux riches boiseries, du « Rathaus ». Le procès-verbal en sera publié dans un des prochains cahiers de ce journal. Retenons seulement ici cette décision que la réunion de 1938 aura lieu à Soleure.

Durant la soirée, les sociétés locales donnèrent un concert en plein air, devant le monument du héros national Winkelried, situé au haut de la magnifique place qui orne le centre du riant bourg de Stans. A cette occasion, notre président, *M. Knobel*, inspecteur forestier cantonal à Schwyz, adressa quelques paroles de remerciement, bien senties, à l'adresse de la population de Stans. — La journée prit fin par une soirée familière à l'hôtel du Stanserhorn.

L'assemblée générale du *lundi 6 septembre* se déroula, dès 7 h., dans la salle du théâtre du collège St-Fidelis, sous la présidence de *M. Christen*, landammann de Nidwald. Le compte rendu en sera publié ici plus tard. Bornons-nous à relever la nomination comme membre d'honneur de *M. A. Henne*, ancien inspecteur forestier fédéral, l'auteur désintéressé de la récente « Table des matières des périodiques de la société forestière suisse »; il lui fut remis, en outre, un plateau d'argent, avec dédicace. Cette distinction, si méritée, fut votée avec un réel enthousiasme.

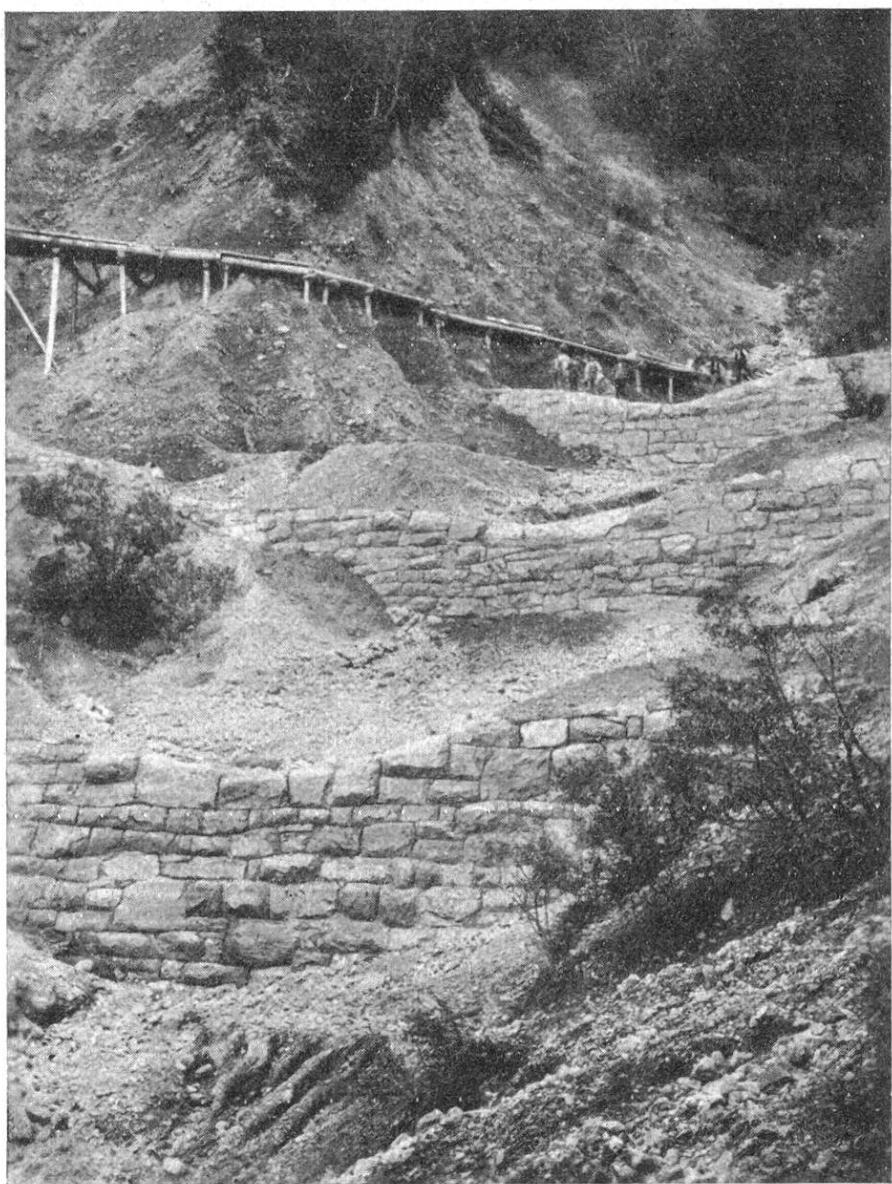
On nous permettra une remarque au sujet de cette séance. Son ordre du jour était incontestablement trop chargé, si bien que des trois conférenciers, les deux derniers, faute de temps, durent débiter leur sujet au triple galop, pour le plus grand désavantage des auditeurs. Il conviendrait, en pareil cas, de restreindre le nombre des conférences ou, tout au moins, de fixer exactement la durée de chacune d'elles.

Dès 10,30 heures, les congressistes sont conduits, par funiculaire, au sommet du Stanserhorn, d'où l'on put se régaler d'une vue panoramique admirable. Puis eut lieu le banquet, à l'hôtel Kulm, durant lequel *M. Joller*, conseiller aux Etats, salue l'assistance, tout particulièrement trois anciens inspecteurs forestiers cantonaux de Nidwald présents : *MM. Hagger, Hilty et von Erlach*. Le discours de bienvenue de *M. Joller* fut salué de chauds applaudissements. On entend encore *M. Odermatt*, syndic de Stans, puis *M. Knobel*, président, qui remercie chaleureusement le canton et ses autorités de leur cordiale réception.

Au cours de la descente, à pied, du Stanserhorn, on traversa le périmètre des travaux de défense contre avalanches de « Krähen-tössen ». Ceux-ci ont consisté surtout en terrasses murées (coût des travaux : 69.500 fr.), entre lesquelles les plantations forestières ont

fait merveille. En cours de route, la corporation de Stans voulut bien nous offrir une substantielle collation, pour laquelle M. *von Erlach*, conservateur des forêts, remercia dans un savoureux « *Berndütsch* ».

Le retour à Stans, dès la Blumattalp, eut lieu par la voie ferrée du Stanserhorn.



Phot. M. Kaiser, Oberförster.

Travaux de défense et de reboisement dans le torrent du Buochser-Rübi. Section I (1934).

Au cours de la soirée, à l'hôtel « Engel », le « Jodlerklub » de Stans et un chœur mixte charmèrent l'assistance par des productions d'un type local bien accusé. M. Odermatt, le beau-frère du regretté professeur A. Engler, fit défiler sur l'écran une série de vues illustrant le pays de Nidwald. Après quoi, les danseurs purent s'en donner à leur aise.

Mardi 7 septembre. Le but de l'excursion de ce jour était la

visite des travaux de défense contre torrents et avalanches, sur le flanc du Buochserhorn qui domine le beau village de Buochs. Amenés de bonne heure, en autocar, de Stans à ce dernier endroit, les congressistes eurent l'occasion, pendant la montée, d'admirer de beaux peuplements, du hêtre surtout.

Les travaux de défense contre le torrent du *Buochser-Rubi* comptent parmi les plus importants et les plus réussis, exécutés en Suisse. Leur début remonte à plus d'un siècle, puisque en 1832 déjà les autorités de Buochs firent exécuter des barrages en bois pour protéger le village contre les suites du ravinement et les dégâts du torrent. Ces travaux durent être complétés à plusieurs reprises, ainsi en 1890. Au cours des temps, ingénieurs civils et ingénieurs forestiers ont réuni leurs efforts dans cette longue lutte contre les éléments. Barrages en maçonnerie sèche en grand nombre et de dimensions imposantes, assainissement, cunettes empierreées, clayonnages, plantations, tous les moyens usuels ont été utilisés. Mais si les résultats sont satisfaisants, l'œuvre n'est toutefois pas achevée : l'administration forestière fait encore exécuter des travaux à la limite supérieure du périmètre. Un projet de 1932 prévoit une dépense de 48.000 fr.; le dernier (1935) une de 35.000 fr. Comme bien l'on pense, la Confédération y a contribué par une subvention (46,5%) et le canton aussi (15%). Une grosse difficulté à vaincre, ce fut l'aménée des pierres employées à la construction des barrages, car tous matériaux utilisables manquaient sur place. Force fut donc d'établir une voie Decauville pour amener ces blocs depuis une carrière, établie à un kilomètre en aval.

M. *Kaiser*, inspecteur forestier cantonal, donna sur place toutes les explications désirables sur ces beaux travaux, qui vont toucher bientôt à leur fin.

La descente sur Buochs fut coupée de façon agréable par un substantiel « *Z'nüni* », en pleine forêt, au Rehbodenwald, offert par la corporation de Buochs. Confortablement assis autour de tables installées spécialement pour cette réception, face à un panorama admirable, on y passa quelques instants d'autant plus agréables que le délicieux « *fendant* » offert le fut avec accompagnement de musique. Au salut du président de la corporation de Buochs, où voisinaient le sérieux et la cordialité, répondit, au nom des forestiers suisses, M. *Omlin*, inspecteur forestier cantonal à Sarnen.

La dernière partie de la descente sur Buochs permit d'étudier le reboisement d'anciens couloirs d'avalanches (*Rotimatt* et *Grütteler Lawinenzüge*). Les derniers travaux, exécutés à partir de 1928 (terrasses, murs et ponts de neige) semblent avoir éteint définitivement l'avalanche : la forêt a repris ses droits.

Au banquet à l'hôtel zur Krone, à Buochs, M. *Petitmermet*, inspecteur général des forêts, remercie M. *Kaiser*, inspecteur forestier cantonal, de sa belle activité forestière et de tout ce qu'il a fait pour la préparation de cette assemblée.

M. *Winckelmann*, remplaçant le président Knobel indisposé, adresse, au nom de la Société forestière suisse, l'expression de sa vive reconnaissance au canton de Nidwald et à sa population, qui ont su si bien comprendre les devoirs de la solidarité, en particulier dans la lutte à soutenir contre torrents et autres forces naturelles.

Ce fut, en quelque sorte, la fin de la réunion de 1937. Car très nombreux furent ceux qui, à partir de Buochs, reprirent le chemin du logis, tandis qu'une minorité rentra à Stans le même soir, pour prendre part le lendemain à l'excursion complémentaire, soit à la visite de l'usine électrique cantonale de *Bannalp*.

Favorisée d'un temps superbe, magistralement organisée, cette réunion eut un succès complet; tous ses participants en sont rentrés enchantés. Aussi adressent-ils leurs remerciements les plus cordiaux à tous ceux qui participèrent à sa réussite, au comité local, aux autorités cantonales et corporatives et surtout à M. *Max Kaiser*, inspecteur forestier cantonal, qui fut l'âme de la réunion et se dépensa sans compter pour sa réussite.

H. *Badoux*.

COMMUNICATIONS.

L'exposition nationale suisse et l'agriculture.

L'exposition nationale suisse, qui aura lieu à Zurich en 1939, fera une belle part à l'agriculture et lui donnera l'importance à laquelle elle a droit. Il est, en effet, impossible de concevoir une exposition nationale où l'agriculture ne soit point représentée, car **les produits de la terre** ont toujours été et sont encore la base de l'économie de tous les pays, même des pays industriels. Pour s'en convaincre, il suffit de songer à son rôle primordial dans la vie d'une nation.

C'est l'agriculture qui fournit au pays les aliments et les matières premières dont il a besoin, en temps de paix comme en temps de guerre.

C'est elle qui constitue une part importante des revenus de l'économie publique. C'est elle qui consomme les produits de l'industrie et du commerce et qui procure ainsi du travail aux autres couches de la population.

Les paysans, en outre, sont un facteur de tranquillité et d'équilibre. Ils maintiennent les vieilles traditions et donnent au peuple son caractère.

L'exposition nationale suisse a pour but, non seulement de révéler nos capacités de production, mais aussi de rendre plus forte et plus vive notre conscience nationale. L'agriculture y contribuera dans une large mesure.